

EXAMEN MYCOLOGIQUE D'UNE BIOPSIE

Conditions de prélèvement : les biopsies doivent être placées dans un flacon stérile, **non fixées** et rapidement acheminées au laboratoire de Parasitologie-Mycologie. Si elles sont prélevées tard (l'après-midi), elles peuvent être gardées dans de l'eau physiologique stérile à +4°C jusqu'au lendemain.

Délais de rendu des résultats : Jusqu'à 15 jours après le prélèvement.